



Réunion publique

mercredi 8 novembre 2023, 18h30 à TOURS

mercredi 15 novembre 2023, 18h30 à SAINT-GENOUPH

jeudi 23 novembre 2023, 18h30 à NOTRE-DAME D'OÉ

lundi 4 décembre 2023, 18h00 à JOUÉ-LÈS-TOURS

***Présentation de la démarche et des orientations générales du
Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)***

www.tours-metropole.fr/plum



Déroulé de la réunion

1 Accueil et introduction

- **Maire** accueillant la réunion publique
- Monsieur **Christian Gatard**, Vice-président de Tours Métropole Val de Loire, délégué à l'urbanisme

2 Présentation de la démarche et des orientations générales du PADD

- Monsieur **Guillaume Felder**, bureau d'études ATOPIA

3 Temps de questions / réponses, collecte des observations

- Fin de la réunion : 20h30

Sommaire

- 1 Démarche
 - 2 Les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
 - 3 Suite de la démarche
- 

Démarche

➔ Le contenu et les étapes du Plan Local d'Urbanisme métropolitain

- ➊ Rapport de présentation
- ➋ Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- ➌ Orientations d'Aménagement et de Programmation
- ➍ Règlement écrit et zonage
- ➎ Annexes

Nous sommes ici

Les étapes du PLUm



Evaluation environnementale

Démarche

→ Les acteurs de l'élaboration du PLUm



LE CONSEIL METROPOLITAIN LES CONSEILS MUNICIPAUX

> délibèrent sur le projet et valident le dossier

LE COMITÉ DE PILOTAGE - ÉLUS DE LA METROPOLE

> élabore les documents et conduit la démarche et les travaux

LES HABITANTS - ACTEURS DU TERRITOIRE

> participent à la réflexion dans le cadre de la concertation

LES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES

> assurent la cohérence avec les politiques et les stratégies supra-territoriales

Démarche

→ La concertation publique

Afin de permettre le bon déroulement de la concertation, la Métropole s'engage à communiquer sur le projet de PLUm tout au long des études :

- espace d'information dédié sur le **site internet de la Métropole**
www.tours-metropole.fr/PLUM
- mobilisation de canaux d'information numériques de la Métropole
- **magazine de la Métropole**
- publication d'une **lettre d'information du PLUm**
- mise à disposition du public d'un **dossier de concertation et d'un registre d'observations**
- mail : plum@tours-metropole.fr

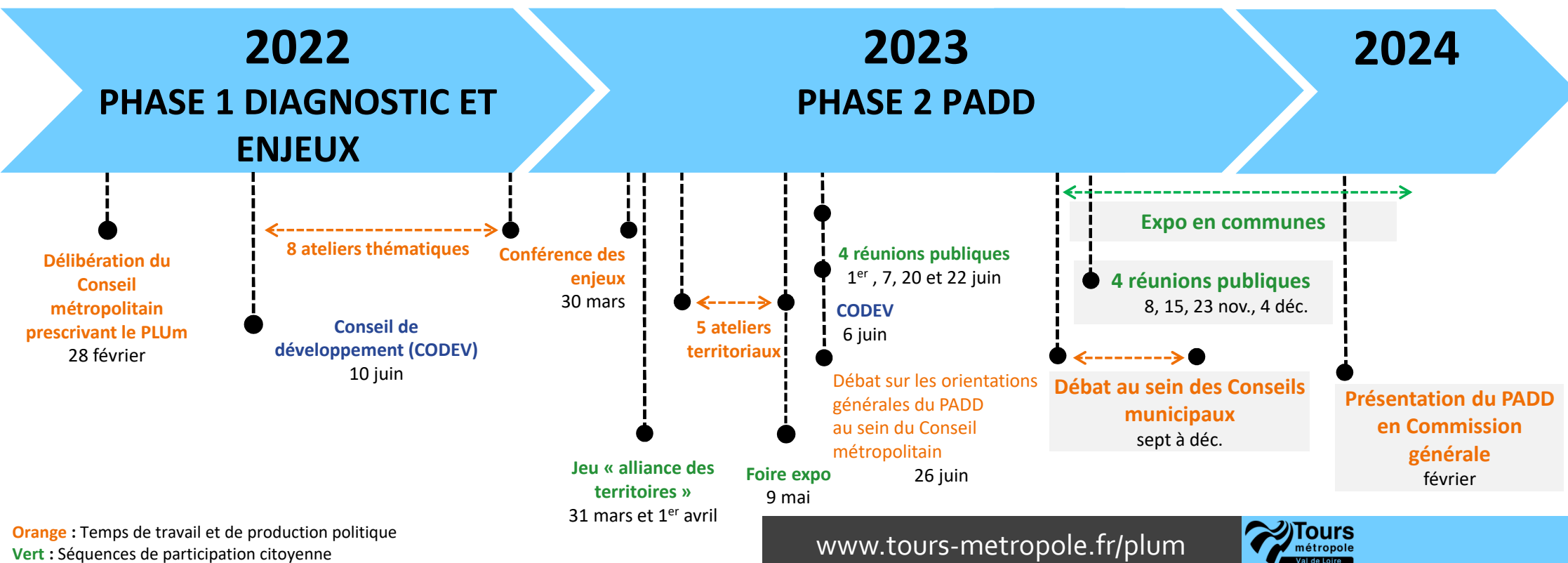


Démarche



1 2 3

➔ Les étapes de la phase 1 « diagnostic et enjeux » du PLUm et, de la phase 2 « PADD »



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

➔ Un projet de territoire pour **guider l'aménagement à horizon 2040**

Le PADD... ?

Colonne vertébrale du PLU
métropolitain, le Projet
d'Aménagement et de Développement
Durables (PADD) fixe les grandes
orientations de l'aménagement du
territoire métropolitain.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

➔ Un projet de territoire pour guider l'aménagement à horizon 2040

Le contenu du PADD :

- définit les orientations d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.
- définit les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs.
- fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

→ Trois orientations générales

1 *Orientation*

Un territoire en transition, qui répond à l'urgence climatique et environnementale

2 *Orientation*

Un territoire accueillant, valorisant la proximité et le bien vivre ensemble

3 *Orientation*

Un territoire attentionné, qui cultive ses richesses environnementales, patrimoniales et paysagères

PADD - Orientation 1

Un territoire en transition, qui répond à l'urgence climatique et environnementale

Œuvrer contre le dérèglement climatique

- ↪ **Diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie liées au bâti**
promouvoir la rénovation énergétique des constructions, favoriser la requalification environnementale des zones d'activités, recourir à l'architecture bioclimatique
- ↪ **Accroître la production et l'utilisation des énergies renouvelables sur le territoire** *déployer les systèmes de production d'énergies renouvelables dans le bâti existant et dans les nouveaux projets, développer le raccordement aux réseaux de chaleur urbain*
- ↪ **Renforcer la vitalité des sols** *réhabiliter les sols dégradés, accroître la vitalité et la surface des puits de carbone*
- ↪ **Accélérer la politique de mobilité au bénéfice de la qualité de l'environnement et de la santé**
favoriser les déplacements bas carbone, organiser la ville des courtes distances, limiter la place de l'automobile dans les centres urbains et dans la centralité métropolitaine

PADD - Orientation 1

Un territoire en transition, qui répond à l'urgence climatique et environnementale

S'adapter au dérèglement climatique

S'adapter aux fortes chaleurs

repenser les formes urbaines pour lutter contre les îlots de chaleur, conforter et renforcer les îlots de fraîcheur en milieu urbain, faciliter l'accès à l'eau et aux grands espaces de nature

Poursuivre la mise en œuvre d'un urbanisme résilient face aux risques naturels

maintenir un val inondable dynamique tout en limitant l'exposition au risque, faciliter l'écoulement de l'eau par la réhabilitation des réseaux hydrographiques, mieux intégrer la problématique de remontée de nappe, prévenir les risques de mouvements de terrain et de retrait et gonflement des argiles

Protéger et économiser la ressource en eau

réduire les prélèvements dans la nappe, protéger les périmètres de captage d'eau potable, prendre en compte les capacités d'approvisionnement actuelles et projetées, améliorer la performance des réseaux et maîtriser leur extension, réutiliser les eaux pluviales, les eaux épurées et les eaux grises

PADD - Orientation 1

Un territoire en transition, qui répond à l'urgence climatique et environnementale

Lutter contre l'érosion de la biodiversité

- Restaurer les milieux naturels, protéger la trame verte pour assurer la survie de la faune et de la flore
protéger les noyaux de biodiversité, restaurer les continuités écologiques pour assurer le déplacement de la faune
- Redonner toute sa place à la trame bleue et restaurer les milieux humides
préserver et restaurer les berges des cours d'eau et les surfaces en eau, protéger les zones humides, restaurer la qualité des eaux souterraines et superficielles
- Renforcer la présence d'habitats favorables à la faune et à la flore en milieu urbain
préserver les espaces de nature ordinaire en milieu urbain, protéger les éléments remarquables du patrimoine végétal, intégrer un objectif de biodiversité positive dans les aménagements et les opérations d'urbanisme
- Concevoir une trame lumineuse la moins impactante pour la faune et la flore, tout en assurant la sécurité et le confort des usagers

PADD - Orientation 2

Un territoire accueillant, valorisant la proximité et le bien vivre ensemble

Conforter une organisation territoriale au bénéfice de la vie de proximité

- Conforter les multiples pôles de la Métropole (centres-villes, centres-bourgs, quartiers) et mettre en réseau l'offre de commerces, de services et d'équipements
- Favoriser le renouvellement urbain dans le respect des identités locales
contextualiser et maîtriser les densités, promouvoir une production urbaine intégrée à son contexte bâti, poursuivre les actions en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville
- Revitaliser les centres urbains par une offre commerciale diversifiée
complémentarité entre offre commerciale de centre et offre commerciale de périphérie

PADD - Orientation 2

Un territoire accueillant, valorisant la proximité et le bien vivre ensemble

Organiser une mobilité performante à toutes les échelles

- **Mieux articuler les mobilités et l'organisation territoriale**
organiser le développement urbain pour rendre efficace le transport en commun, aménager l'espace public au bénéfice des circulations douces, faciliter les déplacements décarbonés et la continuité des parcours
- **Programmer les grands projets de mobilité pour accéder et se déplacer sur le territoire de la métropole**
aménager l'autoroute bas carbone, mettre en œuvre le service express métropolitain, développer le réseau de transports collectifs en site propre, mettre en œuvre le réseau cyclable métropolitain
- **Organiser la convergence des réseaux à travers l'aménagement des pôles d'échanges multimodaux**
organiser les pôles de rayonnement métropolitain, mobiliser les possibilités de pôles d'échanges de rayonnement local
- **Organiser le réseau routier pour une meilleure gestion des flux :**
faciliter la gestion du dernier kilomètre pour une logistique urbaine durable
- **Répondre aux besoins de desserte numérique et de télécommunication**

PADD - Orientation 2

Un territoire accueillant, valorisant la proximité et le bien vivre ensemble

Être une métropole qui cultive sa qualité résidentielle

- Programmer une légère croissance démographique avec une diversité des profils d'habitants et organiser la production de logements en conséquence
- Assurer un parcours résidentiel adapté au profil démographique de la métropole et proposer des modes d'habitat alternatif
- Mobiliser prioritairement les constructions existantes
mobilisation des logements vacants, valorisation de friches, recyclage foncier
- Permettre la réversibilité et la mutabilité des constructions

PADD - Orientation 2

Un territoire accueillant, valorisant la proximité et le bien vivre ensemble

Être une métropole active et attractive

- Confirmer les grandes filières stratégiques du territoire (santé, énergie, tourisme...) et conforter les activités clés pour le développement métropolitain (*activités tertiaires d'envergure métropolitaine, offre commerciale de niveau métropolitain*)
- Travailler la qualité et l'attractivité des zones d'activités *renaturer les zones économiques, améliorer la qualité architecturale et paysagère, développer un haut niveau de service de mobilité et la mixité fonctionnelle pour les entreprises et les salariés*
- Favoriser le développement économique dans les tissus mixtes
- Développer une offre foncière et immobilière raisonnée et calibrée *favoriser le renouvellement, l'optimisation foncière et bâtie, redonner un usage aux friches*
- Soutenir la performance et l'attractivité des pôles de formation et de recherche : *innover, former,*

PADD - Orientation 3

Un territoire attentionné, qui cultive ses richesses environnementales et patrimoniales et paysagères



Garantir un urbanisme favorable à la santé



Mieux habiter

lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne, améliorer la qualité de vie dans les quartiers qui cumulent les nuisances, améliorer la qualité de l'air intérieur



Assurer un maillage des équipements et des services au bénéfice du bien-vivre et de la santé

articuler l'offre en nouveaux équipements et services de santé avec l'offre de transport, implanter ces équipements et services structurants en cœur de métropole, prendre en compte le vieillissement de la population, améliorer l'accès aux espaces de nature et de plein air pour répondre aux besoins de récréation des habitants



Améliorer la qualité de l'air et des sols, limiter l'exposition aux risques

développer le réseau de transport collectif et les modes actifs, protéger les habitants des sources d'émission, veiller à la localisation des activités nuisantes et polluantes, préserver les zones de calme, limiter l'exposition aux risques de pollution électromagnétique, prendre en compte la gestion des déchets dans les aménagements

PADD - Orientation 3

Un territoire attentionné, qui cultive ses richesses environnementales et patrimoniales et paysagères

↳ Favoriser la diversité et la complémentarité des agricultures

- ↳ Protéger les terres agricoles et viticoles
- ↳ Asseoir le Projet Alimentaire Territorial de la Métropole pour renforcer l'autonomie alimentaire (*maraîchage périurbain, micro-fermes urbaines, jardins partagés et collectifs...*)
- ↳ Faciliter la diversification économique des exploitations agricoles (*accueil à la ferme, point de vente directe, production d'énergies vertes et de matériaux biosourcés*)
- ↳ Mieux gérer la cohabitation entre les espaces cultivés et les espaces résidentiels (*retrait des constructions, protection des espaces d'agrément (jardins, terrasse) au contact des espaces cultivés*)

PADD - Orientation 3

Un territoire attentionné, qui cultive ses richesses environnementales et patrimoniales et paysagères



Préserver la qualité des ressources naturelles

- ↪ Agir en faveur d'une ressource en eau préservée
- ↪ Considérer le sol comme une ressource vivante
- ↪ Agir en faveur de la qualité de l'air
- ↪ Reconnaître les sols comme une ressource vivante, limitée et non renouvelable

PADD - Orientation 3

Un territoire attentionné, qui cultive ses richesses environnementales et patrimoniales et paysagères

Préserver et valoriser le patrimoine, élément majeur de la qualité du territoire

- Préserver et révéler les patrimoines exceptionnels du territoire (*Val de Loire inscrit à l'UNESCO, secteurs patrimoniaux remarquables de Luynes et Rochecorbon...*)
- Valoriser et mettre en scène les patrimoines et les paysages ligériens *préserver et rétablir les points de vue, panoramas, belvédères...*

Valoriser les identités plurielles de la Métropole et les paysages du quotidien

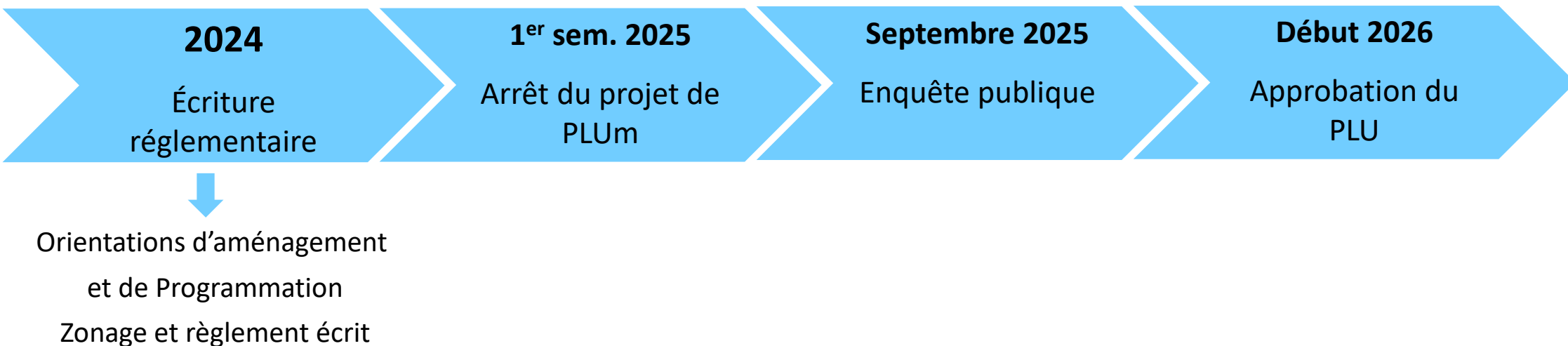
- Conserver l'identité des centres et des quartiers, des tissus bâtis ruraux et des petits patrimoines, requalifier les paysages du quotidien

Affirmer le paysage et le patrimoine dans le développement du territoire

- Porter une ambition architecturale et urbaine sur les sites de projets, construire les paysages bâtis de demain
- Accompagner la stratégie touristique

Suite de la démarche

➔ Les **prochaines étapes** du plan local d'urbanisme métropolitain
(calendrier prévisionnel)



Pour aller plus loin

Site internet : **www.tours-metropole.fr/PLUM**

Mail : **plum@tours-metropole.fr**





Merci de votre attention

**Ouverture du temps de questions / réponses ou
collecte des observations**